



Compte-rendu du Conseil d'établissement du 31 mai 2016

Début du conseil à 17h30

PRÉSENTS :

Administration : M. Exelmans, M. Salama, M. Houdoin, M. Jublot, Mme Reynaud

Représentants des personnels : Mme Akahori, Mme Cousyn, M. Crimpet, Mme Ducornez, M. El Khalki, Mme Nobileau.

Représentants des parents d'élèves : M. Brancourt, Mme Gareil, Mme Ino.

Représentants des élèves : Melle Oulevey.

Invités : M. Consigny, Mme Magne, M. Duchatellier

EXCUSÉS : Mme Inuzuka, M. Delmas

ABSENTS :

M. Peyroles. Procuration à M. Exelmans

M. Fauveau. Procuration à M. Brancourt

M. Kim

INVITÉ : M. Alexandre DUBOS, Chargé de communication du LFI Tokyo

QUORUM : 16 / 18

Le Proviseur déclare ouvert le Conseil d'établissement.

SECRÉTAIRES DE SÉANCE : Mme Reynaud et secrétaire adjoint Mme Ducornez.

1) Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour proposé:

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Adoption du compte-rendu de la dernière réunion du 17 mars 2016
- 3) Synthèses des Conseil d'école, CVLC et CSD
- 4) Rentrée 2016 : Structures, organisation.
- 5) Indemnités de Missions Particulières
- 6) Modifications au Règlement Intérieur du LFIT
- 7) Carte des postes expatriés
- 8) Bilan de l'année 2015-2016
- 9) Questions diverses relevant de cette instance dont le texte devra être envoyé à mon secrétariat avant le jeudi 26 mai à 12 heures

VOTE adoption de l'ordre du jour : **Pour** : 16 / **Contre** : 0 / **Abstention** : 0

Il est adopté à l'unanimité des présents.

2) Adoption du compte-rendu de la dernière réunion du 17 mars 2016

VOTE adoption de l'ordre du jour : **Pour** : 16 / **Contre** : 0 / **Abstention** : 0

Il est adopté à l'unanimité des présents.

Arrivée de M. El Khalki à 17h39. QUORUM : 17 / 18

PRÉSENTATION NOUVEAUX LOGOS

Monsieur DUBOS présente le travail effectué pour la modification du Logo du LFI Tokyo.

Il présente 10 propositions. En accord avec les membres du CE, 3 propositions sont choisies et seront présentées pour avis à la communautés scolaire. Suite à cette consultation, la direction décidera du Logo du LFI Tokyo pour septembre 2017, année des 50 ans de l'établissement.

3) Synthèses des Conseil d'école, CVLC et CSD

- Conseil d'école

Lors de ce conseil nous avons évoqué la rentrée 2016 :

- Effectifs et structure
- Point périscolaire et transport
- Dépose-minute du soir

Nous avons évoqué la progression continue des effectifs qui cette année est due à un faible départ dans les petites classes en lien avec l'augmentation du nombre de familles franco-japonaises depuis l'an dernier. Trois scénari ont été présentés. Une structure avec un double niveau CM1/CM2 et des classes à 30, une structure moins chargée en établissant des seuils grâce à des listes d'attente, ou la création d'une 29e classe. Les membres du conseil d'école ont plébiscité la dernière option.

Il a été aussi indiqué que le dépose-minute du soir deviendrait payant à partir de la rentrée prochaine.

- Conseil du second degré :

Lors de ce conseil nous avons évoqué la rentrée 2016 :

- Effectifs et structures
- Calendrier des trimestres, des examens blancs et des rencontres parents professeurs
- La réforme du collège : l'accompagnement personnalisé, les EPI, le nouveau brevet

Un bilan des actions pédagogiques de l'année 2015-2016 a également été présenté.

Rappel sur les programmes **obligatoires** sur temps scolaire (financés par les DDS) et les activités et sorties pédagogiques hors ou en sus des programmes scolaires qui sont **optionnelles** et financées par les familles des élèves qui y participent, avec un possible soutien du FSE (projet) et de la Caisse de solidarité (famille).

- CVLC

Le CLVLC s'est réunie le mardi 24 mai.

A l'ordre du jour :

- l'organisation de la fin de l'année
- les modifications du règlement intérieur

Les représentants des parents d'élèves s'interrogent sur le message adressé aux élèves concernant les heures de service communautaire. Mme Reynaud rappelle que ce point a été abordé pour la première fois lors du dernier CE de l'année scolaire 2015-2016 et lors de précédents conseils du second degré et conseils pédagogiques. Ce message avait pour objectif d'expliquer aux élèves le fonctionnement concret du système (fiches à compléter, déclaration d'heures).

Il est rappelé que les heures faites seront portées sur le bulletins mais n'auront aucune incidence sur les résultats des élèves.

L'objectif principal étant la valorisation du travail fait par les élèves pour le lycée, à titre bénévole : actions humanitaires, aide à l'organisation d'événements....
Si ce message a été mal compris par les élèves et les parents, une nouvelle communication sera faite d'ici la fin de l'année scolaire.

4) Rentrée 2016 : Structures, organisation

Estimation effectifs 2016

Niveaux 2015	Effectifs sept. 2016	Effectifs juin 2016	Nb classes 2015		Niveaux 2016	Effectifs estimés sept. 2016	Nb classes 2016	Moyenne par classe
PS	58	58	2,5		PS	46,0	2	23
MS	71	80	3		MS	86,0	3	28
GS	99	105	3,5		GS	95,0	4	23
CP	100	100	4		CP	131,0	5	26
CE1	102	106	4		CE1	107,0	4	26
CE2	99	95	4		CE2	105,0	4	26
CM1	79	79	3		CM1	98,0	4	24
CM2	80	82	3		CM2	77,0	3	25
6e	64	63	3		6e	85	3	28
5e	78	81	3		5e	63	3	21
4e	74	75	3		4e	79	3	26
3e	74	74	3		3e	72,0	3	24
2nde	56	55	3		2nde	70	3	23
1ère	49	46	2		1ère	47	2	23.5
Tale	63	63	2		Tale	45,0	2	22.5
Total	1146	1162	46		Total	1235	48	

Création d'un poste au primaire pour ouverture d'un 5ème CP

Les représentants des parents et des personnels jugent que l'effectif en 6ème est très lourd et s'inquiètent de la qualité de l'enseignement pour des élèves qui effectuent leur passage du primaire au secondaire.

Le Proviseur, comme au Conseil pédagogique, comme au CSD du lundi 23 mai 2016, rappelle que ces chiffres sont encore provisoires (inscrits à la deuxième commission du 31/05/2016), que le lycée a pour mission d'accueillir tous les élèves français (si faire se peut, en fonction des espaces et ressources humaines disponibles), que la jauge idéale est de 25/30 par classe et qu'à 100 inscrits il pourrait ouvrir une 4ème classe de 6ème. Suite à la question d'un enseignant du secondaire, Mme Reynaud précise qu'avec 33 élèves par classe, une quatrième 6ème sera ouverte.

Avis du CE sur les structures 2016-2017 :

VOTE : Pour : 7 / Contre : 0 / Abstention : 10

Ouverture de la SI US :

Avis du conseil d'établissement sur la demande d'ouverture d'une section internationale américaine à la rentrée 2017.

VOTE : Pour : 17 / Contre : 0 / Abstention : 0

Préparation de la rentrée 2016-2017

Comme suite aux discussions du Conseil pédagogique et après avis favorable du CSD du lundi 23 mai 2016, le Proviseur propose de poursuivre les travaux sur les EPI, AP, programmes cycle 3 et 4, en équipes "réelles" 2017.

le lundi 27/06 de 15h à 17h pour l'AP,

le mardi 28/06 de 13h à 17h pour les EPI et AP

le mercredi 29/06 de 13h à 17h pour les EPI, AP et programmes cycle 3 et 4.

Les enseignants du primaire signalent qu'il ne leur reste que deux heures de réunion à effectuer (sur le quota des 108 heures) . M. Exelmans répond que deux heures seront donc obligatoires, et les deux heures restantes laissées à la convenance des personnels.

Conséquences sur les cours :

- Lundi 27 juin : cours de 15h à 17h annulés uniquement pour les enseignants participant à l'AP au collège l'an prochain.
- Mardi 28 mai : après midi banalisée pour les élèves du secondaire - organisation de matchs interclasses pour les élèves.
- Mercredi 29 mai : annulation du cours de japonais débutant et du cours de latin 2nde

Avis favorable du CSD, à l'unanimité.

Avis du conseil d'établissement sur la demande de temps de travail pour la préparation en équipes pédagogiques de la rentrée 2016-2017

VOTE : Pour : 17 / Contre : 0 / Abstention : 0

5) Indemnités de Missions Particulières

Information donnée dans le CR du Conseil pédagogique
IMP 2016-2017 (indemnité de 625 euros par an).

- 8 Coordonnateurs, dans les disciplines suivantes :

Français, mathématiques, langues vivantes (espagnol, allemand, japonais), anglais, SVT, Sciences physiques et technologie, histoire-géographie, EPS

- 1 Coordonnateur pour l'ouverture de la section internationale américaine
- 1 Référent culturel (décharge de 3h hebdomadaire)

Une lettre de mission annuelle sera donnée aux coordonnateurs et au référent culture
La CRH du 14 juin abordera la question du montant de cette indemnité concernant les enseignants en contrat local, calculé sur la base du montant Education nationale.

6) Modifications au Règlement Intérieur du LFIT

Page 8 - Déplacement du paragraphe A "Les règles de vie de l'ensemble de l'établissement (Primaire et secondaire) **au secondaire** : en page 9

Page 8 - paragraphe "Les obligations de la vie quotidienne.... il convient d'adhérer"
Ce paragraphe passe en page 7 avec le préambule
Modification du A : Les règles de vie du secondaire

Page 8 - paragraphe "L'accès aux salles 2h de cours consécutives" : suppression de "ou le directeur".

Page 8 - paragraphe "Chaque usager les temps de récréation" : ajout de "Les élèves ne sont pas autorisés à rester dans les salles de classe pendant les récréations s'ils ne sont pas sous la supervision d'un adulte. Les salles de classes doivent rester fermées."

Page 11- Tenue et comportement

Set de rentrée (Polo et Tee-shirt) : pour raison de sécurité, et sauf mention contraire de la part de l'établissement, les élèves doivent obligatoirement porter le Tee-Shirt de l'établissement pour les sorties sportives et le polo de l'établissement durant les sorties pédagogiques ou en toutes occasions durant lesquelles ils représentent l'établissement dans un cadre officiel.

Page 12 -Usage des appareils électroniques

Ajout de " L'utilisation du matériel électroniques (téléphones portables, ordinateurs portables personnels) est autorisée dans un cadre pédagogique et sous la supervision d'un adulte. Au CDI cette utilisation est réservée aux lycéens.

La mention à la Charte informatique de l'établissement sera ajoutée.

VOTE *adoption des modifications au RI pour application au 1er septembre 2016 :*

Pour : 16 / **Contre** : 0 / **Abstention** : 0

7) Carte des postes expatriés

Le LFIT Souhaite conserver les postes d'expatriés en SES et Mathématiques.

VOTE *avis du CE sur la conservation des postes d'expatriés ::*

Pour : 16 / **Contre** : 0 / **Abstention** : 0

8) Bilan de l'année 2015-2016

RAPPORT D'ACTIVITÉ LFIT 2015-2016

BILAN PÉDAGOGIQUE

Une situation pédagogique très satisfaisante qui intègre les évolutions du système éducatif, les nouveaux enseignements, développe les compétences TICE et s'adapte aux réformes et nouveaux programmes.

Une population scolaire hétérogène du point de vue social et linguistique qui apparaît comme une difficulté, mais le suivi et l'implication des personnels et des familles permet au plus grand nombre de réussir.

MISE EN PLACE DE NOUVEAUX ENSEIGNEMENTS :

EIST, ISN, ICN (Sept. 016). Ces nouveaux enseignements visent à mettre les élèves en situation de démarche de projet et d'investigation dans des séquences pédagogiques interdisciplinaires pour l'EIST; et à intégrer les compétences informatiques des élèves, notamment celles acquises en maths-info, dans des réalisations concrètes qui touchent au domaine de l'informatique, du numérique et de l'univers du web, pour l'ISN et l'ICN.

A l'école maternelle, les nouveaux programmes sont mis en oeuvre depuis la rentrée. Les équipes ont aussi travaillé à la création du carnet de suivi des apprentissages dont les modalités ont été expliquées au 2e conseil d'école.

PRÉPARATION DE LA MISE EN PLACE DES NOUVEAUX PROGRAMMES ET RÉFORMES 2016 :

- Information, concertations et travail dans toutes les instances : Conseils d'enseignement, Conseils pédagogiques, Conseils du Second Degré, Conseils d'école, Conseils de cycles, Départements disciplinaires
- Journées de formation : pré-rentrée septembre 2015 : journée de formation du 12 février 2016 ; demi-journées de formation en juin 2016 ; pré-rentrée septembre 2016.

Ce gros travail effectué par les personnels devrait rendre effectif en septembre 2016 la mise en oeuvre des nouveaux programmes en élémentaire comme au Secondaire, des EPI, AP, Parcours et la préparation au nouveau DNB.

MISE EN PLACE DU RÉFÉRENT CULTURE (PEAC- PROJET CULTUREL DE L'ÉTABLISSEMENT)

Ce référent culture a pour missions principales d'assurer la cohérence, la qualité et le suivi de la mise en oeuvre du PEAC et du volet culturel du projet d'établissement de la Maternelle à la Terminale :

- L'élaboration du volet culturel et le développement de projets culturels.
- La formation et l'information.
- Les partenariats, notamment avec l'Institut culturel et le SCAC.
- La valorisation des actions.

Il est un maillon essentiel du pilotage et de la mise en oeuvre de l'accès de tous les élèves à la culture.

SUIVI DES ÉLÈVES, INTÉGRATION: AI, APC. AP, PPRE, PAI, PAP, AV...

PRIMAIRE : 1 PPS avec AVS, 7 PAP, 4 PPRE

SECONDAIRE : 4 enfants avec AVS, 1 PPRE, 11 PAP

DE NOMBREUX PROJETS ET SORTIES PÉDAGOGIQUES (obligatoires et optionnels)

35 projets au secondaire.

42 sorties à la journée au primaire

Sorties Pédagogiques Avec Nuitées 2015-2016 : 253 élèves (159 au secondaire et 94 au primaire)

Niveau	Classe	Projet Lieu	Nombre élèves
Secondaire	2de	Grande Guerre Bando	10
Secondaire	1eres	Echange Singapour	18
Primaire	CE1 CM2	CL Verte Ashigara	80
Primaire	cm2	Rugby Casa.	14
Secondaire	1ERES	HIROSHIMA	45
Secondaire	Lycee	Foobtall Bangkok	9
Secondaire	4EME 3EME	Basket Shanghai	12
Secondaire	2de	Ski	55
		8	253

Évolution des SPAN

	2013	2014	2015
Nb SPAN (P) (S) Japon / Étranger	6 (4) (2) 4J / 2É	7 (4) (3) 4J / 3É	8 (4) (4) 4J / 4É
Nb élèves	190	241	253
coût global	7 000 000	8 000 000	10 600 000
Aides externes, FSE et CS.	970 000	1 350 000	1 500 000 et 3 054 000
Coût moyen élève	49 000	57 000	86 000
Coût moyen famille	38 000	42 000	68 000

RÉCEPTION PERSONNALITÉS

NAJAT VALLAUD BELKACEM, JACK LANG, EMMANUEL CARRÈRE, CHRISTOPHE GIRARD, BORIS CIRULNICK, THIERRY MARIANI, HELENE CONWAY MOURET, EMMANUEL DEMARCY-MOTA, PATRICK DEVILLE

PROJETS 2017:

RECONDUCTION DE PROJETS ET DES NOUVEAUX PROJETS

ÉCRITURE DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2017-2020

Travail de toute la communauté scolaire :

- évaluation du Projet d'établissement,
- détermination des axes de progrès,
- écriture du projet 2017-2020

50 ANS DU LFI EN MAI 2017

Programme :

Édition d'un **livre** sur les 50 ans du LFI Tokyo (LFI Tokyo, CCI, Ambassade.

- Réunion livre CCI le 9 juin 2016
- Réunion fundraising à l'ambassade le 30 juin 2016
- Soirée dédicace à l'ambassade le samedi 27 mai 2017 (sous réserve d'accord)

Journée anniversaire le 27 mai 2017 en présence du Directeur de l'AEFE

PROJET GALERIE - PEAC

Travail en collaboration avec la CCI, l'Institut et Tokyo Studio (PAC 47)

Mise en place d'espaces d'expositions au Lycée et d'une programmation artistique en rapport avec les nécessités des élèves, du PEAC. Ouverture aux riverains de Kita-Ku.

RÉCEPTION DU SÉMINAIRE DE ZONE EN MARS 2017

Réunions des proviseurs et des directeurs d'école, en présence du directeur de l'AEFE.

EXTRA-SCOLAIRE

Un secteur en extension qui diversifie ses activités et répond aux besoins des familles, notamment en terme de garderie ou de centre aéré.

547 élèves (essentiellement au primaire) - 775 places dans les ateliers - 1,5 atelier par élève - 47 ateliers dont : 19 ateliers artistiques. 15 ateliers sportifs, 13 ateliers pédagogiques - 16,5 enfants par atelier

Le service travaille de 7h45 à 18 h en semaine, le samedi et sur les petites vacances, essentiellement pour le primaire. Cette progression de la fréquentation a nécessité l'embauche d'un adjoint administratif en septembre 2016.

Ce secteur arrive à sa limite en terme d'espace et investira l'année prochaine les espaces de restauration. Il doit envisager une réflexion sur ses "contenus" pour devenir un véritable auxiliaire pédagogique de l'école au service des besoins des élèves.

RESSOURCES HUMAINES

Une attention particulière à l'harmonisation des situations et des pratiques RH, à l'évolution favorable mais maîtrisée des rémunérations, en concertation avec les représentants.

La mise en place d'un travail sur le long terme en ce qui concerne la situation des retraites des personnels locaux.

Un recrutement parfois difficile, notamment dans les domaines scientifiques.

PRIME DE SCOLARISATION

HARMONISATION DES CONTRATS

HARMONISATION DES GRILLES SALARIALES

RECLASSEMENTS

MISE EN PLACE DES IMP 625 EUROS

MISE EN PLACE DES ENTRETIENS PROFESSIONNELS (RL) ET PRÉALABLES À LA NOTATION (RÉSIDENTS & EXPATRIÉS)

RECRUTEMENTS

IMMOBILIER

Une structure immobilière récente très satisfaisante mais qui doit se préoccuper des possibilités d'extensions en fonction de la croissance des effectifs.

RÉFLEXION SUR L'EXTENSION EN 2018

OPTIONS IMMOBILIÈRES :

Court terme : absorption en interne

Moyen terme : location, achat ou construction

Long terme : construction ou délocalisation

Le lycée poursuit sa concertation avec la Mairie de KITA-KU pour un lieu d'accueil d'une partie de l'établissement. Nous privilégions la piste d'un espace approprié proche du LFIT. Cela a été entendu par les autorités de Kita-Ku et très clairement signifié par Mme Najat VALLAUD-BELKACEM au Maire de Kita-Ku.

Nous devrions avoir en juillet 2016 une visite service immobilier de l'AEFE et en novembre 2016 une COS avec les services financiers de l'AEFE pour avoir une idée précises de la capacité financière de l'établissement dans les prochaines années.

FINANCIER :

1 fondation et 7 budgets - 17 800 000 euros de budget - 65% en masse salariale

92 jours de fonds de réserve disponibles.

SUIVI DES BUDGETS, COMPTES FINANCIERS, RECETTES & DÉPENSES

RELANCE DU STATUT DE TOKUZO

Ce statut (du type "reconnu d'utilité publique") permettra aux donateurs de faire de défiscaliser leurs dons.

Demande effectuée par notre Ministre au moment du G7. Le travail est en cours.

SUIVI DES PLANS DE CONTRIBUTION

x entreprises en 2015-2016

MISE EN PLACE DU LIVRET D'INDICATEURS

- Élaboration des Items
- Choix des indicateurs
- Mise à jour des années précédentes
- Réalisation annuelle

Travail bien entamé par M. Salama, DAF sur les indicateurs financiers. À poursuivre sur le pédagogique.

9) Questions diverses

- Questions des parents d'élèves

1. Heures d'absence non remplacées

Les parents se réjouissent que le nombre d'heures d'absence non remplacées au lycée soit en dessous de la moyenne nationale. Nous souhaiterions cependant savoir si la situation ne peut pas être encore améliorée :

- **Étant donné que la grande majorité des absences sont prévisibles (stage de formation, ...), le lycée ne pourrait-il pas constituer un vivier d'enseignants remplaçants ?**

Au Primaire, un PE peut remplacer chaque professeurs du primaire. Monsieur Houdoin a 5 personnes susceptibles de faire des remplacements sur 2015-2016.

Au secondaire, les remplacements sont disciplinaires et de courte durée. Il est donc impossible d'avoir à disposition des professeurs.

Les problèmes rencontrés pour les recrutements de la rentrée 2016, nous prouve qu'il n'existe pas de viviers d'enseignants du secondaire qualifiés sur Tokyo. De plus il faudrait que cet éventuel professeur remplaçant ait un permis de travail. Si c'est le cas il travaille déjà et n'est donc pas disponible sur des heures éparses.

C'est pour cela que l'an dernier nous avons mis en place un protocole de remplacement interne de courte durée pour les professeurs disponibles et volontaires qui permet d'effectuer quelques remplacements.

Par ailleurs les absences donnent très souvent lieu à un travail, un DS, des travaux en autonomie, laissés par le professeur ; ce ne sont pas des heures perdues pour les élèves qui sont alors sous la surveillance de la vie scolaire.

A savoir : au Secondaire 4.6% des heures de cours n'ont pas été assurées par les professeurs (calcul sur 30 semaines) - presque 8% en France .

Dans 1.6 % des cas car le professeur était en formation

Dans 1.86 % des cas car le professeur accompagnent des sorties pédagogiques

Dans 1.13 % des cas pour raisons personnelles (maladies, familles)

2. Disparition du « ramasse-minute » pour le primaire après les cours

Il a été annoncé, sans aucune concertation préalable avec les parents, la décision de la direction de ne plus assurer le système de « ramasse-minute » pour les enfants du primaire. Tout en reconnaissant que le système actuel peut être amélioré, les représentants des parents s'interrogent sur la pertinence d'une telle mesure. Les parents concernés ne pouvant pas venir chercher leur enfant devant le lycée risquent d'être contraints de se garer à proximité, ce qui risque d'entraîner des désagréments pour le voisinage.

La recherche d'autres solutions que la suppression pure et simple du système nous paraît souhaitable.

Le ramasse minute n'est pas supprimé (et il n'en a jamais été question). Si nous avions envisagé sa suppression, nous en aurions d'abord parlé avec les représentants des parents et les usagers.

En revanche il sera considéré comme garderie et facturé aux seuls utilisateurs. Il sera facturé aux parents utilisateurs pour le coût d'une garderie à savoir 350 yens si ils sont utilisateurs réguliers.

3. Le nombre de classes de 6^e

Le nombre prévu d'élèves entrant en 6^e étant déjà important, ne serait-il pas judicieux d'envisager la création d'une quatrième 6^e pour permettre aux enfants d'étudier dans les meilleures conditions grâce à des effectifs restreints ?

Comme cela a déjà été dit lors du conseil pédagogique et du conseil du second degré, les effectifs seront fluctuants jusqu'à la fin du mois de juin. Les chiffres avancés sont donc encore provisoires.

La jauge conforme par classe est de 25 / 30 élèves (demande de l'AEFE - qui nous fournit et rémunère en partie les professeurs résidents, du MEN qui nous fournit des personnels titulaires et de Bercy qui regarde de près les seuils des classes des lycées de l'étranger).

Le lycée ouvrira une quatrième classe de 6^{ème} pour 100 élèves, si les ressources en professeurs le permettent - ce qui devrait être le cas, nous dit Mme REYNAUD, en retravaillant les répartitions de service, notamment en sciences. D'un point de vue budgétaire il faut savoir que l'ouverture d'une classe au secondaire équivaut à 2 ETP, mais éclaté en 8 disciplines.

4. Langues étrangères

Choix des langues étrangères en 6e en vue de la 5e : le lycée ne pourrait-il pas organiser pour les élèves de 6e devant choisir entre l'allemand et l'espagnol un cours d'essai leur permettant d'avoir une première idée de ces deux langues ?

Les professeurs d'espagnol et d'allemand se sont proposés en février pour faire une présentation de leur discipline devant les classes de 6e. Cela a été proposé aux élèves par le biais des professeurs principaux et la réponse des élèves a été que leur choix était déjà fait.

Mme Reynaud pourrait procéder à des changements de langue fin septembre en cas de demande des familles.

Introduction du chinois (mandarin)

Étant donné l'importance prise par la Chine dans le monde actuel et la proximité culturelle de la Chine et du Japon, ne serait-il pas pertinent de réfléchir à l'ouverture de cours de chinois parallèlement à l'allemand et l'espagnol ?

La question a déjà été traitée lors du conseil du second degré du lundi 23 mai.

Nous invitons les parents à prendre connaissance du compte-rendu de ce conseil.

- 5. Études surveillées : un certain nombre d'enfants ne pouvant pas bénéficier d'une aide aux devoirs à la maison, l'ouverture d'études surveillées avec suivi des élèves pour le collège serait la bienvenue, d'autant qu'elle permettrait de limiter le recours aux cours particuliers.**

Une étude surveillée n'est en rien comparable à un cours particulier. Il ne s'y fait que de l'aide aux devoirs. Le recours aux cours particuliers est un choix des familles, que l'établissement n'encourage pas, sauf avis concerté du professeur de la discipline.

CAP plus, association de parents, faisait de l'aide aux devoirs bénévolement. Cela pourrait se faire, mais surtout pour de l'exposition ludique au français.

Au LFIT les élèves bénéficient durant la semaine d'heures d'études pendant lesquels ils peuvent travailler. Les collégiens étant obligatoirement sous la surveillance d'un personnel de la vie scolaire, ils ont la possibilité d'être aidés ou de travailler en collaboration avec leurs camarades. De nombreux élèves travaillent aussi en groupe au CDI durant leurs temps libres.

Il peut être envisagé de mettre en place un tutorat entre élèves, qui entreraient alors dans les heures de service communautaire.

- 6. Horaire d'ouverture du CDI : le temps d'accès au CDI est assez restreint pour les élèves. Ne pourrait-on pas envisager une plus grande accessibilité ?**

Le CDI est ouvert de 8h à 17h tous les jours même pendant la pause de midi, soit 42h par semaine.

Pour éviter qu'il y ait trop de monde et que les conditions de travail et de calme ne soient pas optimales un planning de passage sur le temps de midi a été mis en place cette année.

Le CDI peut parfois être occupé par une classe entière lorsque Mme Matsui intervient elle-même dans le cadre de l'enseignement aux médias et à l'information (classes de 6e par exemple) ou lorsqu'un autre professeur le souhaite pour un travail de recherche ou pour les TPE.

Le reste du temps le CDI est ouvert à tous les élèves de la 6e à la terminale.

Les représentants des parents demandent s'il n'est pas possible d'envisager une ouverture de 17h à 18h pour les élèves qui n'ont pas de pause dans leur emploi du temps.

M. le proviseur précise que cette ouverture aurait un coût pour l'établissement puisqu'elle nécessiterait la présence d'une documentaliste 4h de plus par semaine.

Mme Reynaud souligne que cette demande n'a jamais été faite par les élèves eux-mêmes lors des différentes réunions du CVLC.

Pour M. Jublot, les élèves souhaitent d'abord rentrer chez eux à 17h. Il rappelle qu'il est toujours possible pour les élèves de rester travailler dans la salle adjacente à son bureau. Il n'est pas possible en revanche d'ouvrir une salle pour 2 ou 3 collégiens sans surveillance d'un adulte.

- Transport scolaire: Un certain nombre de familles habitant Roppongi n'ont pas pu inscrire leurs enfants à une 2eme activité periscolaire cette année, faute de places en bus periscolaire. Pour l'année scolaire 2016-17, le LFIT pourrait il faire en sorte d adapter l offre de places en bus periscolaire à la demande des parents ? Si le LFIT n'envisage pas d'augmenter le nombre de places, quelle en est la raison ? Si la raison est que le coût d un 2eme bus serait trop élevé pour les parents, alors le LFIT pourrait il fournir des données chiffrées, et laisser les parents choisir ? Par exemple, fournir le coût par élève dans le cas d un 2eme bus periscolaire : 1-de grande taille, 2-de petite taille ; a-rempli a 30%, b-rempli a 60%, c-rempli a 100% ?

Par ailleurs, concernant le choix des itinéraires, comment est-ce que le LFIT étudie la demande pour de nouvelles routes?

Le LFIT peut envisager l'ouverture d'un troisième bus pour l'année prochaine mais il ne pourra pas être à la carte. Nous étudierons l'offre périscolaire au regard de la campagne d'inscriptions pour les transports scolaires.

Les trajets sont étudiés selon plusieurs critères, le temps pour se rendre au lycée dans un délai de 45 minutes, la proximité d'une station de metro pour le terminus (accès accompagnateurs et parents retardataires), il faut également que les arrêts soient situés dans des lieux faciles d'accès pour le bus et pas contraignant pour les riverains.

Achat des vêtement avec insigne du LFIT: beaucoup de parents protestent contre la nécessité de devoir racheter un set polo+Tshirt, quand l'existant, qui a été peu utilisé, est encore en très bon état.

Nous avons déjà répondu à cette question précédemment.

Les parents qui estiment que le set “peu utilisé et encore en bon état” peut faire 1 année scolaire, pourront ne pas prendre le set de rentrée, ou le rendre. Ainsi celui-ci restera en stock et ne sera pas commandé l’année suivante.

Autre décision : à la demande des parents et des élèves, une information sur les heures de vie communautaire et leur fonctionnement sera envoyée aux élèves et aux familles.